



# Le Comité Départemental des Yvelines

et

## La Cie d'Arc des MUREAUX

Organisent le

**dimanche 11 juin 2023**

### Le championnat départemental TAE DI

Sélectif pour le championnat de France



#### Lieu du tir :

**Stade Léo LAGRANGE**

45 Rue Léo LAGRANGE (Chemin des petits marcheurs)  
78130 LES MUREAUX

GPS: N 48° 58' 35" - E 1° 45' 55"

#### Horaire des tirs :

<b>08H00</b>	<b>Ouverture du Greffe</b>
<b>08H30</b>	<b>Contrôle du matériel</b>
<b>08H45</b>	<b>Echauffement à la distance sur sa cible</b>
<b>09H15</b>	<b>Début du tir qualificatif pour le classement en vue des phases finales</b>

#### Blasons :

Classique: U11 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

Poules: U18 à S3 80 cm (5-X)

#### Les phases finales :

**vers 14H15, 2 volées d'essai**

Les matchs se tireront aux distances selon la réglementation Fédérale.

Les archers seront regroupés par catégories selon le classement scratch par distances du tir qualificatif selon le quota suivant :

Classiques Femmes : 16 - Classiques Hommes : 16

Arc à poulies Femmes : 4 - Arc à poulies Hommes : 16

Les U13 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 4

Les U15 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 8

Les U18 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 8

#### Récompenses :

Les podiums par catégories seront décernés à l'issue des tirs qualificatifs.

Les podiums Scratch seront décernés après les phases finales.

#### Inscriptions :

Votre inscription a envoyé à : sportive@archers78.fr, **avant le 06 juin 2023 minuit**

#### Tarif :

**9 €** pour les adultes et **6 €** pour les jeunes

#### N'Oubliez pas :

Justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

**Un buffet - bar sera à votre disposition tout au long de la compétition.**

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE